

# Masseurs-kinésithérapeutes



© 2017 Les Echos Publishing

Depuis quelques jours, l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes propose sur son site un MOOC (Massive Online Open Course), c'est-à-dire un cours en ligne, diffusé gratuitement, sur le thème : « Agir contre les maltraitements vis-à-vis des enfants, l'affaire de tous ».

Environ 100 000 enfants et quelques 600 000 personnes vulnérables sont en danger chaque année en France. Malheureusement, ces actes de maltraitance sont encore peu, voire pas, signalés par les professionnels de santé. Seuls 2 à 5 % font l'objet d'un signalement.

Pour améliorer la sensibilisation des professionnels à ce sujet, et les aider à dépister et signaler les personnes en danger, l'Ordre propose un cours en ligne.

Ce cours auquel il a participé, a été réalisé par l'Unité de pédagogie numérique en santé de la Faculté de médecine Paris Descartes. Il se compose de plusieurs vidéos d'interview de professionnels traitant des grandes questions que peuvent se poser les praticiens : qu'est-ce que la maltraitance ? Quelles sont les différentes formes qu'elle peut prendre ? Quelle prévention possible ?... Une vidéo complémentaire décrit une consultation où le professionnel de santé suspecte un cas de maltraitance sur un enfant. Elle indique comment se comporter et quelles actions peut mener ce professionnel de santé.

Pour regarder le MOOC : [www.ordremk.fr/exercer-la-profession/](http://www.ordremk.fr/exercer-la-profession/)

